L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 14 JUILLET 1894.

OFFICIEL.

Assemblée Générale
—DE—
L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Session Régulière de 1894.

No 197 | LOI.

Amendant et déclarant à nouveau la Section 9me de l'acte No 13, de la session régulière de l'année 1892, intitulé : "Un acte révoquant tout la partie de l'Acte 33me de l'année 1879 créant la "Troisième District de Levées;" et créant un nouveau district connu sous le nom de "District de Levées du Bassin de Lafourche;" établissant les limites dudit district et désignant la propriété sujette à la taxe, à l'assessment, local ou à la contribution ; pourvoyant à la nomination de commissaires, à leur qualification, au mode de leur destitution et à celui de leur remplacement ; aux traitements des commissaires et des officiers de la Commission ; constituant lesdits commissaires en Commission de levées sous l'appellation de "Bureau des Commissaires du District des levées du Bassin de Lafourche" ; faisant dudit Bureau un corps politique revêtu de pouvoirs d'incorporation et possédant un sceau d'incorporation ; fixant le mode, l'époque et le lieu des réunions de la Commission ; désignant le nombre qui forme un quorum pour l'expédition des affaires ; pourvoyant à l'organisation de ladite Commission ; définissant ses devoirs et pouvoirs, et lui imposant certaines restrictions ; réglant les procédures légales qui pourront être instituées par et contre elle, et désignant son domicile ; exigeant qu'un registre de ses procédures soit conservé et que celles-ci soient livrées à la publicité ; pourvoyant au mode de certifier les copies dudit registre et établissant leur "admissibilité" comme preuve ; exigeant que ladite commission adopte des réglements pour la construction et l'entretien de levées, et établissant un système compréhensible de levées dans ledit district ; indiquant les devoirs des Ingénieurs d'Etat à l'égard de ladite Commission ; pourvoyant un recours pour des objets de levée ; autorisant l'imposition d'une contribution forcée ou d'un assessement spécial sur les coton, le sucre, le riz, le sirop, la mélasse et les comestibles provenant des terres sujettes à la taxe en vertu des dispositions de cette loi ; exigeant la levée d'une taxe de dix mills sur toute propriété sujette à la taxe, et prescrivant les devoirs des assesseurs, des perceptеurs de taxes, de l'Auditeur et du Trésorier d'Etat, relativement à la Commission ; autorisant celle-ci, dans certaines circonstance, à imposer un assessement spécial ou une contribution sur les terres et les chemins de fer du dit district, et pourvoyant à son perception ; accordant certaines terres pour des objets de levées et indiquant les devoirs de l'Auditeur à cet égard ; exemptant lesdites terres de taxes jusqu'à ce que la Commission en ait disposé ; autorisant la Commission à hypothéquer et à vendre lesdites terres et à en affecter le produit à des objet de levées ; autorisant ladite Commission à émettre et à négocier ses bons ; pourvoyant le mode d'émettre, de garantir et de payer ses bons ; et indiquant les moyens d'en exiger le paiement en cas de défaut ; autorisant la Commission à acheter, vendre et passer des contrats pour la construction, la réparation et l'entretien des levées, et à solder en bons ou autrement, les frais encourus par ces travaux ; fixant la proportion du fonds général des Ingénieurs qui sera allouée audit district et prescrivant les devoirs de la Commission des Ingenieurs à cet égard ; pourvoyant à la surveillance et aux soins à donner aux levées ; et autorisant la Commission des Levées à nommer des des inspecteurs et des gardiens, et, dans certains cas à nommer des travailleurs de chemins publics à exécuter des travaux sur les levées, pourvoyant à la compensation de ces travaux ; pourvoyant aux pénalités dont se rendraient passibles ces travailleurs pour négligence à répondre à la sommation ; pourvoyant au mode de déposer et de garder les fonds de la Commission et d'en disposer ; spécifiant par qui et de quelle façon des mandats s'émettront sur ledit fond ; définissant la mauvaise disposition des fonds et de la propriété de la Commission par le membre, un agent ou un officier de la Commission ; pourvoyant à une pénalité à cet égard ; mettant cette loi en vigueur et abrogeant toutes les lois qui y sont contraires.

Section 1re.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la section 9me de l'acte No 13, session régulière de l'année 1892, est amendée et décrété à nouveau dans le langage suivant : Il est de plus décrété, etc., que ledit Bureau de commissaires aura le pouvoir de lever annuellement un assessement local ou une contribution forcée de deux et demi sous par acre sur toutes les terres dans ledit district, et de sept dollars par mille sur toutes lignes de chemins de fer "standard gauge" sous par la vapeur dans ledit district, excepté sur les chemins de fer actuellement en construction, et qui pourront être construits dans cet Etat, dont la longueur entière n'excédera pas cent milles. Quand ledit assessment sur le milleage on la cotisation forcée sera imposé à des lignes moins longues à partir d'un passage de cette loi, la taxe n'excèdera pas cinquante dollars par mille que l'on accusera sur les rôles d'assessements des paroisses et de parties de paroisses dans le dit district, et qui se perceva de la même façon et versera dans le Trésor de l'Etat, ainsi qu'il est prévu plus haut pour la taxe de levée de dix mills ; et le dit fonds sera placé par le Trésorier, au crédit dudit District de levées du Bassin Lafourche, et sera payée ainsi qu'il est prévu plus haut ; et pourvu que le dit assessement ou contribution forcée ne soit pas imposé sur des terres non cultivables. Rien de ce qui est contenu dans cette loi ne privera le district de sa part du fonds général des Ingénieurs ; et toutes taxes perçues sur les rôles du Troisième District de levées comme ils existent seront transportées au crédit du district de levées du Bassin Lafourche, et toutes anciennes dette contre le Troisième District de levées seront payés avec les fonds du District de levées du Bassin Lafourche.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.

H. R. LOTT,
Président pro tem. du Sénat.
Approuvée le 24 juin 1894.
MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
GEO. SPENCER,
Sous-Secrétaire d'Etat.

No 201 | RESOLUTION CONCURRENTE

Autorisant et donnant le pouvoir au Bureau de l'Agriculture de cet Etat, de faire une exposition des ressources de l'Etat à l'Exposition Internationale de Coton qui aura lieu à Atlanta, en Georgie, en 1895.

Attendu que l'Exposition internationale et des Etats cotonniers qui doit avoir lieu à Atlanta, Georgie, aux mois de septembre, d'octobre, de novembre et de décembre 1895, fournira une excellente occasion d'exposer les grandes et variées ressources de cet Etat, et démontrera ses nombreux avantages, non seulement comme une section des plus désirables pour les gens intelligents qui recherchent un home, mais encore comme placement avantageux de capitaux.

Donc, il est résolu par la Chambre des Représentants, le Sénat consentant, que le Bureau d'Agriculture de cet Etat soit, par la présente, autorisé à, et pourvu lui est donné de faire au nom de cet Etat une exposition à ladite Exposition Internationale et des Etats cotonniers, démontrant pleinement ressources et variées grandes et variées de cet Etat et ses produits, et donnant toutes les informations concernant ses institutions et leur importance.

Résolu de plus que toutes les villes, tous les citoyens, toutes les paroisses, corporations et organisations commerciales de cet Etat soit, par la présente, fortement requis de pleinement coopérer avec ledit bureau en pendant ladite exposition, sous tous les rapports, digne de cet Etat et de son peuple.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.

H. R. LOTT,
Président Pro Tempore du Sénat.
Approuvée le 22 juin 1894.
MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
GEO. SPENCER,
Sous Secrétaire d'Etat.

Nouvelle-Orléans, 13 juillet 1894.

Monsieur l'Editeur.

Je viens réclamer de votre impartialité l'insertion dans votre estimable journal des quelques lignes suivantes :

M. Castaing prétend n'être pas venu à la réunion, que moi et quelques uns de mes amis avions organisée en vue de protester contre la célébration de la fête du 14 Juillet.

J'affirme sur l'honneur que le 14 juillet et heures fixées pour cette réunion, trois gentlemen sont entrés, étaient présents MM. Soraire, 107 rue Charles, Tan Reeves, 49 rue Bienville, Alfred Chazeaud et deux autres dont les noms m'échappent.

Après avoir pris connaissance du projet de protestation l'un d'eux me dit qu'ils en approuvaient les termes, mais que la réunion n'étant pas assez nombreuse, ils ne trouvaient la séance qu'ils ne voulaient pas être des trouble-fête, mais de sérieux protestataires ; ajoutant que si nous réunissions une trentaine de signatures sérieux, on pourrait lui apporter la protestation encoignure St-Anne et Royale, qu'il se nommait Castaing et qu'il y app. aurait son nom.

Tels sont les faits véridiques.

Veuillez agréer, monsieur, mes salutations distinguées.

P. BLOT, 107 rue de Chartres.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 14 Juillet 1894.—Indications pour la Louisiane : Temps généralement beau, excepté averses sur la côte : vents d'est.

Température du 13 juillet 1894.
Thermomètre de M. L. CLAUDEL, Opticien, No 142 rue du Canal.

Entre Canonballet et Saroune.	Centigrade
7 heures du matin... 82	25
Midi..... 82	27
2 P. M..... 86	27
6 P. M..... 84	25

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—John Dohlgelevich à Mlle Sylvaine Debat ; Alfred Lassalle à Mlle Marie Aydredt ; Frank Kenner à Mlle Katie Quirk ; Alfred Wallace à Mlle Viola Nicholas ; John Brooks à Mlle Ada Brady ; Frank Hosting à Mlle Lottie Kimley ; Narcisse Marchand à Mlle Augusta Smith.

NAISSANCES.—Mme Rudolph Goebel, un garçon ; Mme Andrew Agnelly, une fille ; Mme Alfred Lassalle, une fille ; Mme Henry Tessier, un garçon ; Mme George Dieck, une fille ; Mme Hugard Yairs, une fille ; Mme Peter Jacques, une fille ; Mme Jerry Hall, un garçon ; Mme Jean Farran, une fille ; Mme O. Colmant, une fille.

DÉCÈS.—John Meienan, 32 ans, 258 1/2 rue Johnson ; Mme Katie Wurst, 27 ans, 949 Gabriel ; John A. Pollard, 31 ans, Commune et Broad ; Harry Martin, 2 ans, avenue de la Louisiane et Locust.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

Succession de Mme J. Strauder et al. à O. Roemer, un terrain borné par les rues Hitchmne, Neuvième, Tchoupitoulas et St-Thomas, $7700.

Même à Mme J. L. Eiswirth, un terrain borné par les rues Washington, Sixième, Tchoupitoulas et Livandais, $925.

Même à Mme N. Stander, quatre terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Huitième, Livaudais et Washington, $2,965.

L'Etat—P. Martinez à M. M. Levy, onze terrains bornés par les rues Octavie, Hodges, Barke et Joseph, $20.

Même—V. Judie à E. N. Baumgarden, un terrain bornée par les rues Berthée, Adam Nelson et Dixième, $4.

St Otort à L. G. De Guirsmand, un terrain borné par les rues Canal, Télémaque, Douane et Génois, $775.

S. B. Allison à John J. Barr, une portion de terre borné par les rues Valmont, Long, Soniat et Brenlas, $1,000.

C. T. Haile au People's Homestead Association, un filet borné par l'avenue Peters, les rues Octavie, Pitt et Prytanée, $1,700.

People's Homestead Association à C. V. Haile, même propriété, $2,000.

W. B. Duncan à l'American Homestead Company, une portion de terre bornée par les rues Octavie, St-Denis, St-Charles et Peters, $1,700.

T. Zuniaswski à Joseph Tanner, un terrain borné par les rues St-Charles, Nashville, St Patrick et State, $2,200.

J. Schott à la National Building and Loan Association, un terrain borné par les rues Bons Enfants, Moralés, Piété et Désire, $1,700.

National Building and Loan Association à J. Schott, la même propriété, $1,896.

Succession de T. W. Bothick à J. McConnell, Jr, un terrain borné par la rue Camp, le Cercle Lee, les rues St-Charles, Delord et Calliope, $2,850.

Charles Louque à George Denegre, un terrain borné par les rues Broad, White, Perdido et Gravier, $100.

A. Gambel à Henry Ambruster, une portion de terre bornée par les rues Girod, Lafayette, Tchoupitoulas et Commerce, $800.

New Orleans German-American Homestead Association à H. C. Elder, une portion de terre bornée par les rues Jackson, Brainard, Philip et Baronne, $2,400.

Henry Haeg à Lee F. Keller, un terrain borné par les rues Magazine, Galennée, Constance et Erato, $6,000.

F. Lafere à M. P. Murray, deux terrains bornés par les rues Troisième, Lesseps, Annecastien et Deuxième, $6,000.

A. Quirk à Mme J. Johnson, un terrain borné par les rues Thalie, Erato, Willow et Claiborne, $400.

Children get rosy and strong Brown's Iron Bitters!

La meilleure de toutes les Poudres à Pâte—Pureté absolue—Approuvé par le gouvernement des E. U.

Royal Baking Powder
Absolument Pur.

BULLETIN Télégraphique.

LA GRÈVE

Le Président Cleveland décidé à Agir.

La Fédération du Travail demande la rentrée des anciens ouvriers et l'arbitrage, faute de quoi ses membres quitteront le travail.

TROUBLES EN CALIFORNIE

La Fédération Américaine du Travail a adressé au président Cleveland un télégramme dans lequel les chefs des associations ouvrières disent que la situation industrielle du pays est devenue si grave qu'il faut que de tous côtés soient prises des mesures de conciliation. Ils demandent au président de leur prêter l'appui de son influence et de les aider à mettre fin à cette crise, dans l'intérêt de la population et des institutions du pays.

Les chefs du parti ouvrier ont eu aussi avec M. Cleveland un entretien au sujet de la loi de 1888 sur l'arbitrage. Le président a promis de nommer une commission et des arbitres.

Les grévistes considèrent le résultat de cette démarche comme une grande victoire, car non seulement la justesse de leur demande d'arbitrage a été reconnue, mais lorsque la loi aura été mise en vigueur, ils que ses défectuosités seront devenues apparentes, elle sera amendée,et le réglement de tout différend de cette nature par l'arbitrage sera désormais assuré.

Le président Debs est très satisfait de l'attitude du Président Cleveland.

La loi de 1888 porte en résumé ainsi :

" Lorsque un différend existera entre les compagnies desquelles dépend le trafic du pays, et leurs employés, et que le transport des marchandises ou des voyageurs en souffrira, les compagnies nommeront un arbitre, les employés choisiront le leur et tous deux en nommeront un troisième. Ces arbitres rendant leur décision, soumettront au commissaire du travail des Etats-Unis, les témoignages recueillis pendant leur enquête."

Une autre clause de la même loi dit :

" Le président aura aussi le droit de nommer une commission de deux membres dont la mission sera de faire une enquête sur les causes du différend et de suggérer les meilleurs moyens d'y mettre fin. Un des deux commissaires devra être un résident de l'Etat ou du territoire où les troubles existeront. L'enquête sera faite avec le concours du commissaire du travail des Etats-Unis."

Le président Debs a déclaré qu'il avait plus que jamais confiance dans le succès de la cause ouvrière.

Il y a eu à New York une grande démonstration à l'instigation de Henry George. Il a condamné la conduite du président Cleveland contre lequel tout les orateurs des imprécations a été mis en seuge.

Le trafic a repris toute son activité à Los Angeles, Toledo, Denver, St-Louis et plusieurs autres centres.

La situation reste toujours là même en Californie.

Le président Debs adit que la grève serait complètement terminée et déclarée telle par lui et Sovereign, si les directeurs des compagnies consentaient à reprendre les anciens ouvriers et à se soumettre à l'arbitrage, selon la suggestion du Président.

A Chicago, les fabriques de mise en conserves fonctionnent toutes.

A Cincinnati, on a déjà refusé de reprendre les ouvriers qui se sont mis en grève.

En Californie, de nouvelles troupes ont été envoyées.

Les chefs de la grève ont déclaré qu'à moins que l'on ne se conforme aux conditions qu'ils font valoir, tous les membres de la Fédération Américaine du Travail recevraient l'ordre de quitter le travail.

Le président de l'association générale de directeurs dit que ces propositions ne seront pas acceptées.

Dans l'Iowa, les mineurs ont fait dérailler un train et le médecinien et le chauffeur ont été tués.

Un engagement a eu lieu à Sacramento entre les grévistes et une compagnie de soldats du gouvernement. Deux grévistes ont été tués et six blessés.

Cette bataille a amené des milliers de grévistes sur les lieux et c'est à grand peine qu'on a réussi à leur persuader de ne pas attaquer les soldats. L'engagement a été provoqué par les grévistes qui ont tiré sur un train gardé par les troupes.

Le juge Taft, de Cincinnati, a condamné un agitateur du nom de Phelan à l'emprisonnement.

On a décidé de rappeler plusieurs des régiments qui se trouvent en ce moment à Chicago.

Le grand jury a reçu de nouvelles instructions du juge Grosscup.

Le président Debs a été accompagné par le maire de Chicago chez le président des compagnies, mais il a refusé d'écouter la proposition faite par Debs, disant qu'il agirait autrement si elle était soumise par le maire. Il a dit aussi que c'était l'affaire de chaque compagnie de prendre une décision sur ces propositions.

Le grand jury va probablement demander à prendre connaissance des télégrammes envoyés par les directeurs des compagnies, comme il a pris connaissance de ceux qui ont été échangés entre les chefs des grévistes.

Le gouverneur Sacramento, on se prépare à faire partir des trains, mais par mesure de précaution, on couvrira devant chaque train trois wagons de marchandises et il y aura arrêt complet du train à chaque pont.

M. Pullman continue à refuser de discuter la situation.

A Connast, dans l'Ohio, les mineurs en grève se sont dispersés à l'arrivée des troupes. On craint de manquer bientôt de charbon dans le Nord-Ouest.

En Corée.

Le marquis de Kimberley a offert, en qualité de secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, la médiation de l'Angleterre dans le différend coréen. Le Japon a déjà accepté et la Chine va probablement faire de même.

Le Japon a jusqu'ici refusé d'évacuer les ports qu'il occupe et la situation devient très menaçante.

En Espagne.

On écrit de Bilbao que vingt bateaux de pêche qui se trouvaient en mer pendant une récente tempête ne sont pas rentrés au port. On suit que deux d'entre eux ont sombré et que leurs équipages se composant de 17 hommes ont péri.

Ajournement de la Législature.

La session de la Législature a été ajournée à minuit, conformément à l'usage, en présence d'une assistance féminine très nombreuse. Les dernières heures de la session ont été passées en plaisanteries par les membres des deux chambres.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au
DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER
LA PLUS PARFAITE FABRIQUE.E.
Une poudre de crême de tartre faite de raisin pur, sans ammoniaque, sûre et sans agréable à manger.

LES ANARCHISTES.

Ils quittent les Etats-Unis, Avec des Explosifs, à destination de l'Angleterre et de la France.

Dans l'Intention de commettre de NOUVEAUX ATTENTATS EN FRANCE.

Tentative d'incendie du palais de Carnot.

Un Complot dirigé contre le Czar.

Les autorités du port de Toulon ont ouvert une enquête sur la tentative faite par un anarchiste d'incendier le nouveau cuirassé "Carnot" qui vient d'être lancé. Avant le lancement du navire, un des ouvriers du chantier avait aperçu de la fumée sortant de la cale. L'alarme a été donnée et le feu qui venait de prendre a été facilement éteint.

Le feu avait été mis avec de la thérébentine de façon à se communiquer rapidement et il était évident qu'il était l'œuvre d'une main criminelle. Près de la bouteille de thérébentine avait été laissée une boîte d'allumettes et autour de celle-ci on a ramassé plusieurs allumettes enflammées.

On a arrêté un ouvrier du chantier, un anarchiste, qui a avoué être l'auteur de cette tentative, et avoir deux complices. La police de Paris a été informée du départ des Etats-Unis d'anarchistes qui se sont embarqués pour l'Angleterre à destination de la France. Ils emportent avec eux plusieurs bombes dont ils comptent se servir pour faire sauter simultanément l'Elysée, le Sénat, la Chambre des députés et le Palais de Justice.

On annonce de St-Petersbourg que la police a découvert un complot ourdi contre la vie du czar. Elle a arrêté un étudiant polonais que l'on soupçonnait d'être affilié à une société nihiliste. Une perquisition dans ses logis a amené la découverte d'une bombe de fabrication anglaise. On a arrêté aussi un autre étudiant et sa sœur, et ces arrestations ont amené la découverte de documents compromettants. L'enquête a prouvé l'existence d'un complot contre la vie du czar.

PENDU.

Prendergast, l'assassin du maire de Chicago, expie son crime.

L'assassin du maire Harrison a expié son crime à 11 h. 48, dans la prison du comté de Cook.

Prendergast a passé une bonne nuit. Il a fait dans la matinée un bon déjeuner, et après avoir mangé un portion avec un appetit extraordinaire, il a envoyé dire au geolier qu'il avait encore faim. Un second repas lui a été envoyé et il l'a fait disparaître avec autant de hâte que le premier.

Bien qu'il eut refusé jusqu'au dernier moment de recevoir l'aumônier de la prison, il a consenti à l'écouter, et a même exprimé la crainte qu'il ne l'abandonnât avant que le moment fut venu de monter sur l'échafaud. Il a déclaré, que l'on s'attendait à voir faiblir, n'a montré qu'une certaine nervosité à l'approche de l'heure fixée et il a annoncé qu'il mourrait courageusement et donnerait un grand exemple de courage.

Il a demandé au shérif de lui accorder dans le dernier moment vingt minutes pour prononcer un discours. Lorsque il a commencé la marche à la potence Prendergast est devenu très pâle et ses jambes ont un peu faibli. Il trembiait lorsque ses bras ont été liés, mais il est resté calme et a regardé la foule accumulée en dessous de lui.

Lorsque il s'y disposait à parler et il n'est contenté de dire adieu à l'assistance et de serrer la main à ses gardiens. La trappe est tombée à 11 h. 48, et la corde a été coupée à 11 h. 57. Le condamné a succombé à la rupture de la colonne vertébrale.

LES COURONNES DESTINÉES AU TOMBEAU DU PRÉSIDENT CARNOT.

Nous avons fait, dit un journal de Paris, une rapide tournée chez les principaux fleuristes, dont les vitrines sont littéralement assiégée par la foule. Depuis avant hier, on travaille jour et nuit à la confection des couronnes commandées de tous les points de la France et de l'étranger. A chaque instant arrivent des télégrammes ou même des délégués envoyés par les associations, les corps constitués, les villes ou les souverains étrangers. Jamais, à aucune époque, on n'a donné un plus grandiose spectacle de la gratitude et touchant hommage des fleurs déposées sur une tombe. Une émulation spontanée s'est levée entre toutes les sympathies, toutes les douleurs qu'a fait naître la terrible et soudaine catastrophe de Lyon.

Parmi les couronnes, on cite déjà celle de l'*Empereur de Russie*, qui a 4 mètres 50 de diamètre. Elle est entièrement ciblée, aux nuances mauve et orbne ; au centre de la couronne est venant de tous côtés rejoindre les fleurs, se trouve une grande gouache peinte à la main, représentant les armes de Russie.

L'*Empereur Guillaume*, on son nom et au nom de l'escadre, commandé une couronne aux couleurs de la marine russe : blanche et bleue, des myosotis et du lilas blanc. Au-dessus, des palmes vertes enroulées autour de la couronne, des drapeaux russes et français en soie.

L'*Archevêque de Paris* a commandé une couronne toute blanche où les garnitures avec un rebord de fleurs de la passion. Au milieu se dessine la croix apostolique en orchidées blanches.

La couronne de l'*Assistance publique* est à fond de verdure, palmes et fougères, piquée d'iris et de lilas mauve, orné d'un large ruban aux couleurs de la ville de Paris.

La *Chambre des députés* envoie une couronne de 4 m. 50 de diamètre, tout entière en roses "la France" ; elle reposera sur une pyramide de verdure.

La *Colonie italienne* donne une couronne de 3 mètres de diamètre, en orchidées de toutes variétés.

L'Assistance d'Espagne.—Trois couronnes de 3 mètres de diamètre, en orchidée mauve.

L'Empereur d'Allemagne.—Une couronne de 2 mètres de diamètre en rose Gloire et orchidées mauve ornée d'un ruban blanc sur lequel est frappé le chiffre impérial avec la couronne de Charlemagne ; c'est à peu près la couronne qui figurait aux obsèques de Mac Mahon.

La *Colonie hellenique*.—Couronne en gardénias, orchidées et roses variées.

Les *Etats d'Espagne*.—Une couronne de 2 m 50 de diamètre en orchidées.

La *Chambre de commerce italienne*.—Une couronne de trois mètres de diamètre en orchidées avec des palmes.

Les couronnes de *Saint Cyr* et de l'*Ecole polytechnique* ne seront pas les moins remarquées.

Elles seront toutes deux en argent oxydé, d'une dimension de près de deux mètres.

La première faite d'une énorme palme, la seconde formée de deux branches de chêne et de laurier entrelacées.

Les promotions 1857 et 1858, dites " promotions Carnot " font un entre un hommage personnel : elles offrent une couronne formée d'immortelles et de palmes en argent.

Trois superbes couronnes expédiées de Belgique sont arrivées ce matin à Paris, l'une d'elles vient de l'Exposition d'Anvers.

Ces couronnes ont été dirigées immédiatement sur l'Elysée.

Lord Dufferin, ambassadeur de la Grande-Bretagne en France, a reçu également une magnifique couronne expédiée directement de Londres et qu'il doit déposer sur le cercueil.

C'est le mardi 3 juillet, à six heures du matin, que notre Terre s'est trouvée à sa plus grande distance du Soleil, depuis le 4 juillet 1893 jusqu'au 3 juillet 1895.

Cette distance sera de 150,977,000 kilomètres, au lieu de 146,006,900 kilomètres le 31 décembre dernier, à quatre heures du matin.

Les astronomes ont négligé les centimètres !

Un Méridional raconte ses prouesses d'aéronaute.

—Un jour, dit il, nous sommes allés si haut, si haut, que la terre ne nous apparaissait plus que comme une orpage.

—Allons donc !

—Que même, ajoute le Méridional, nous avons dû viser, en redescendant, pour ne pas le manquer !

Bulletin Financier.

Vendredi, 13 juillet 1894.

COMPTOIR D'ESCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine.....	$6,648,155 60	$1,165,292 00
Même époque semaine dernière..	6,990,295 00	1,218,201 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

Compté par Thos C. Henson, Directeur.

Actif

Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales.....	$	$ 5,841,000 00
A autres banques, comptant.....		2,000,000 00
Change à vue sur N. Y.....		2,000,000 00
Chèques sur autres places.....		40,000 00
Dû par banques et banquiers à terme.....		694,000 00
Prêts et escomptes.....		12,851,000 00
Autre actif comptant.....		2,748,000 00
Total.....		$31,976,000 00

Passif

Capital.....		$10,000,000 00
Dû aux banques et des banquiers déposés.....		2,941,000 00
Autre passif à 5 des banques et banquiers.....		261,000 00
Autre passif comptant.....		61,000 00
Total.....		$33,264,000 00

Comparé avec la semaine dernière :

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders.....	$16,000	
Prêts.....	151,000	
Dépôts.....	248,000	
Banques et banquiers.....	46,000	
Change.....	$17,700	

MARCHE MONÉTAIRE.

Nouvelle-Orléans.—La demande est modérée et le montant d'argent sur le marché est très considérable et les prix sont fermes.

Papier commercial.....	7@8
Do A1.....	8@—
Traite sur grandes collections.....	5@—
Do de 60 à 90 jours.....	6@6
Papier hypothécaire.....	6@8

Mouvement américain et étranger et Mélisse de Manoque.

MONNAIE—

Souverains Victoria.....	$4 86@4 90
20-Francs.....	3 82@3 90
Doubloons espagnols.....	$15 40@15 60
25-pesetas espagnols.....	94 70
Or légal mexicain.....	97@97½c
Dollars mexicains.....	59@60
Soles péruviens.....	Nominaux
Soles chiliens.....	Nominaux
Argent anglais par $.....	94 60@4 80
Billets de la Banque d'Angleterre.....	94 80@4 90
Billets de la Banque de France.....	18¾@19¼

LONDRES—

Taux de la Banque d'Angleterre.....	2 0/0.
Comptant pour l'argent 101⅛.....	
Pour encompte — ex int. de juin.....	pour l'escompte
PARIS—	
Rentes 83¼.....	

ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE)—

Londres 28½.....	

CHANGE.

HEIDCHAMARKS—95¼.		
LE STERLING est facile.		
Commercial (60 jours).....	486@486¼	
Traites de banques (60 jours).....	486¼	
Les FRANCS sont faciles.		
Commercial (60 jours).....	5.18¾	
Traites de banques (60 jours).....	5.10	
Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est faible.		
Traites de commerce 50c. de prime.		
Traites de banques pour collection $1 25 de prime.		

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Ayant de 11 A. M.

$1,000 Bons à prime.....	165¼
$1,000 City Consol extended.....	Cessation 100⅝
$2,000 New Consols.....	94½
$5,000 New Consols (cash).....	94½

Ayant de 2 P. M.

$1,000 Bons à prime.....	165¼
Après l'accal de 2 P. M.	
1 action Sugar Exchange.....	130

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes de N. O. Stock Exchange.

	Vendeur en part	Offre Demandé de
Banques.		
American National.....	100 81	
Bank of Commerce.....	10 15	15½
Canal & Banking Co.....	100 150	
Citizens'.....	100 96½	100
Clearing House Co-operative B'k'g Ass.	50	50
Germania National.....	100 118	210
Germania Savings.....	100 290	
Hibernia National.....	100	
Louisiana National.....	100	
Metropolitan.....	100 160	
Mutual National.....	100	65
N. O. National.....	100	720
People's.....	50 92	97½
Union National.....	100	114
Whitney National.....	100	110
Union National.....	100	
Whitney National.....	100 350	
Provident Savings.....		92
Teutonia Savings.....		100
United States Savings.....		93
Compagnies d'assurance.		
Crescent Ins.....	100	70
Firemen's.....	50 17½	
Germania Ins. Co.....	100	
Hibernia Ins.....	100 96	90
Home Ins.....	100	
Home Mutual.....	50 85	92
Mechanic Ins. Co.....	100	75
Mechanics' and Traders'.....	100 80	81½
New Orleans Ins. Ass.....	100 20	22
Sun Mutual Ins.....	100 122½	
Southern Ins. Co.....	100 81	90
Teutonia.....	100 122	
Chemins de fer urbains.		
Canal Bks.....	100 126¾	127½
Crescent City.....	100 75	90
Canal and Claiborne.....	50 38	40
City & Suburban.....	100 100	105
Citizens'.....	50 20	
St-Charles Street.....	50 55½	58
Privilegs on Carrollton RR.		
Algiers & Gretna.....		
C. C. Slaughterhouse.....	50 47	50
Imp. Bended Warehouse.....	100 142	
Jefferson City Gas Light Co.	100	
Consolidated Gas.....	100	
Mutuelle Cem'y Ass.....	100 115	130
N. O. & A. Ass.....	100 29	
N. O. Gas Light Co.....	100 113¾	114¾
N. O. Waterworks Co.....	100 104½	105
N. O. Bowling Ass.....	100 58½	60½
N. O. Canal Warehouse Co.	100 101	105
N. O. Cold Storage Co.....	100 190	190
French Opera Association.	250	
Standard Gas Co.....	100	
Louisiana Electric Light Co.	100	
Standard Gaslite & Chem. Co.	100	
St. Martin's Water Works.....		
5 and 6 Ins. Co. of Chicago	10 25c	50c
Jockey Club.....	100 153	
Comm. T. Bonds.....		
Fashion Race Course.....		
Tchoutina Fermont Co.....		
Bienvin Gravel.....	100 90	17 00
Water Works.....	10	
Graham F. S. Co.....		
Cherokee Iron Man'f'g Co.		
Jackson Railroad Co.....		
Jackson Coal & Coke Co.		
Louisiana Refinery Co.		
Southern Athletic Club.		
Young Men's Ath. Club.		
N. O. & North Eastern RR.		
Liverpool, London Gulf Bonds.		
Amer. Cott. Oil Deb.		
Washington Artillery bonds.		
Algiers Ferry Ass. 1st Mort.		
Bonds (6'09).....		
Etats d'Etat.		
New Consols.....	94½	95
Consolidated Bds.....		
Obligations.		
Atchafalaya Levee Bds.....	94½	96½
Bender Lev. Bds.....	85½	88
Caddo Levee Bonds.....	86	88
5th District Levee Bds.....	97½	99
Lafourche Lev. Bds.....	97	
Lake Borgne Lev. Bds.....	90	
Pontchartrain L. R. 10 yrs.....	84¼	
Pontchartrain L. R. 15 yrs.....	84½	
Pontchartrain L. R. 20 yrs.....	84½	89
Tchoupitoulas R. R. Bds.....	85½	97½
Tensas Basin Bonds.....	87	90
N. O. City and Lake 6s.....	95	100
New Orleans City R. R. 5s.....	85	
Eaux de ville.		
Premiums.....	164½	165½
Premium drawn number.....	215	
Privilege on Premiums.....		
City 6's.....	99¼	99½
Crescent City RR. 5s.....	85	

Maus.....	7.00@7.00	
Mail.....	7.00@7.10	
Mix.....	—@—	
Yale.....	—@—	
Tuscaloosa.....	6.75@ 6.85	
Tuscumbia.....	6.75@6.75	
Vicksburg.....	6.75@6.75	
Columbia.....	6.75@6.75	
Decembre.....	6.80@6.80	

Les ventes commencent à 9,100 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui à midi (cents cotés à—

Liverpool.....	3⅝
Manchester.....	3⅝
Havre.....	3⅝
Brême.....	3⅝
Hambourg.....	3⅝
Barcelone.....	3⅝
Gênes.....	3⅝
Marseille.....	3⅝
Trieste.....	3⅝
Amsterdam.....	3⅝
Anvers.....	3⅝
Ghent.....	3⅝
Copenhague.....	3⅝
Stockholm.....	3⅝
Petersbourg.....	3⅝
Vienne.....	3⅝
Trieste.....	3⅝
Athènes.....	3⅝
Alexandrie.....	3⅝
Bombay.....	3⅝
Calcutta.....	3⅝
Shanghai.....	3⅝
Yokohama.....	3⅝
Singapore.....	3⅝
Manille.....	3⅝
Sydney.....	3⅝
Melbourne.....	3⅝
Adelaide.....	3⅝
Au